



## Voici la rentrée... Où en sommes-nous ?

Comme vous le savez, la Direction a décidé, grâce à la nouvelle loi sur la flexibilité, de mener bon train ce PSE en 4 mois. Soit du 4 juillet au 4 novembre 2013. Elle n'a pas considéré que cet événement mérite un peu plus de temps et a refusé de geler le mois d'août, tout en prenant des vacances sur cette période. Peu importe, l'évènement du mois d'août a été le fait d'officialiser le

fait que Ricoh Espagne serait Share center service... oui nous l'avions annoncé bien avant eux, mais les cachoteries et bricolages divers sont des pratiques bien huilées par notre chère Direction pourtant si ouverte au dialogue social.

Peu importe, nous n'avons pas chômé pendant cette période et l'expert au Compte, (le cabinet TANDEM) désigné par le CE a bien avancé également.

La lecture de son rapport confirme encore que Ricoh monde va bien, très bien même et que sa capacité à rebondir est très forte. Pour ce qui est de Ricoh France et malgré le mal que se donne le groupe à nous empêcher d'être beau sur la photo en usant de prix de transferts irraisonnables, il semblerait que nous nous positionnons dans une réalité de résultats très favorables. Et oui, le groupe a beau essayer de nous culpabiliser, les petits salariés Français que nous sommes font plutôt du beau boulot.

Mais quoi qu'il en soit n'applaudissons pas trop fort, nous le savons l'organisation du groupe est faite pour que, quoi que l'on fasse, la France, avec sa spécificité à faire beaucoup de volume grâce à ses marchés stratégiques, ne peut générer énormément de marge. Notre marge se fait en jouant sur les in-situ et l'occasion, ventes qui nous permettent de ne pas être dépendants des prix de cession concédés par l'Europe.

Donc les raisons économiques invoquées par la Direction pour mettre en place ce PSE sont très suspectes et contestables. Une fois de plus, cela se confirme.

Nous avons aussi eu confirmation que la Direction avait aussi bénéficiée, grâce au dispositif gouvernemental « CICE » mis en place par le gouvernement en ce début d'année, d'une économie d'un million d'Euros.

Nous serions plutôt ravis de l'aubaine, si nous ne nous étions pas intéressés à ce qu'est le CICE.

C'est le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi et qui équivaut à une baisse de cotisations sociales, sous la forme d'une réduction de l'impôt à acquitter en 2014 au titre de l'exercice 2013.

**« Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.** Accessible à toutes les entreprises françaises (hors micro-entreprises et les auto-entrepreneurs). Il permet de réaliser une économie d'impôt substantielle. Pour 2013, elle équivaut à 4% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC. A partir de 2014, ce taux sera porté à 6%. Le texte explique que « **Les marges de manœuvre dégagées par le CICE peuvent permettre aux entreprises d'accroître leurs efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement,** de prospection de nouveaux marchés, etc., »

**Hors sur certains points évoqués ci-dessus, Ricoh n'est pas du tout au rendez-vous.**

- **Pour l'emploi :** Nous avons du mal, compte tenu du comportement de notre groupe, à accepter que nos postes soient supprimés pour être créés en Espagne, et que Ricoh France profite une fois de plus des avantages de la France, tout en s'appêtant à être un grand fournisseur de nouveaux chômeurs. D'autre part, l'expert aux comptes rappelle que notre grande force est notre parc client et le service auquel ils sont habitués. Réduire le nombre d'intervenants Ricoh réduira la qualité du service rendu au risque de perdre nos clients. La Direction organise le futur Ricoh en rayant des pans d'emplois comme les ITSD, pour la seule raison qu'ils coutent ce qu'ils coutent, et pense qu'elle va former les techniciens et les vendeurs pour que ces tâches s'accomplissent comme avant à moindre cout. Utopique car arrive le moment où les salariés s'ils arrivent à ce niveau de compétence, pourront forcément les vendre ailleurs, et d'autre part comment la Direction peut croire que les gens qui ont la capacité de monter à un tel niveau de compétence ont attendu Ricoh .

- **Pour la formation** : Ce sera les mêmes doutes, car bon nombre d'entre nous dont les postes sont touchés par le PSE, n'ont pas eu de formation alors que « l'employeur doit assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et doit aussi veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations ». A ce sujet la CGT vous conseille de lire : (Cass. soc., 5 juin 2013, n° 11-21.255). un arrêt tout récent, dans un contexte, de licenciement économique
- **Pour la recherche et l'innovation** : nous ne disposons que de bien peu d'éléments, mais si nous nous attardons aussi sur ce point, c'est que notre avenir en dépend aussi. En effet il semblerait que si nos matériels étaient à la pointe du progrès et nous ont aidé à être leader mondial, aujourd'hui nos concurrents présentent de nouvelles gammes de produits qui pourraient bien nous inquiéter, et là encore la question se pose, Ricoh tout occupé à réduire le personnel dans le monde, devrait plutôt prévoir l'avenir en s'axant sur l'innovation et la recherche pour le bien de tous !
- **Par conséquent nous interpelons la Direction sur l'utilisation correcte et complète du CICE.**

Vous le savez aussi, vous êtes nombreux à nous rapporter bon nombre de dysfonctionnements et d'injustices et nos dénonciations n'ébranlent en aucun cas la Direction qui se plaît à refuser toutes les critiques les plus justifiées soient elles, et continuent à s'auto-satisfaire dans une bulle complaisante. Non, ces gens-là ne sont plus des patrons comme on l'entendait auparavant, ce sont des missionnés répondant aux besoins ravageurs des actionnaires !

**C'est donc par le biais de la justice que la CGT Ricoh a décidé d'attaquer, dès son annonce, ce plan de sauvegarde inutile et nuisible avec son avocat Maître Fiodor Rilov qui vient du reste d'emporter une belle victoire avec les Conti.**

Le comité d'entreprise vient aussi de choisir cet avocat pour dénoncer ce PSE et faire face plutôt que d'accepter « cette fatalité » et d'entamer des négociations de bouts de chandelles. La CGT se félicite évidemment de ce choix.

**Dire NON n'est pas facile et la CGT est bien placée pour le dire,**

Compte tenu des enjeux de vie nous sommes persuadés depuis longtemps que nous n'avons plus le droit de laisser agir les multi nationales comme bon leurs semblent. Car un PSE chez Ricoh il y en a déjà eu et si nous laissons faire il y en aura d'autres. La nouvelle loi permet aux sociétés de faire cela avec plus de rapidité, avec des indemnités ridicules et ne doivent répondre de leurs décisions que sur les moyens de formation mises à la disposition des salariés licenciés.

On a beau dire que la formation est une bonne chose, c'était hier qu'il fallait faire un effort sur l'employabilité de ces personnes. Aujourd'hui, si une personne licenciée de 45 ans, et ça n'est qu'un exemple, se voit attribuée une formation qualifiante de longue durée, aura-t-elle les capacités de s'adapter après des années sans étude, alors qu'elle a été formatée au service et aux besoins Ricoh ? Et est-ce pour cela qu'elle retrouvera du travail après cet effort, rien de moins sûr, et si oui à quel prix ! Car si Ricoh au travers du PSE annonce royalement qu'il va créer de nouveaux postes, nous ne sommes pas dupes, ces postes comporteront évidemment les tâches que nous faisons hier mais à un salaire nettement inférieur, car puisqu'ils ne peuvent pas virer tout le monde, et veulent baisser « le coût du travail » de ceux qui doivent rester, ils doivent réduire à néant les longues années passées dans notre boîte pendant lesquelles nous avons grâce à notre fidélité, notre travail, notre savoir-faire pu voir évoluer notre salaire. Le malheur donc c'est que de nombreuses autres sociétés mettent les mêmes pratiques en place.

**Pour toutes ces raisons, tous nos espoirs reposent sur une lutte juridique acharnée contre les intentions irréfléchies et dangereuses des dirigeants de notre société.**

**Tous ensemble, sauvons notre outil de travail en France.**

**La CGT Ricoh, le 3 septembre 2013**

